



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017/2018

Activités du groupement d'intérêt scientifique M@rsouin

Môle armoricain de recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet

Moyens communs avril 2017/ mars 2018

Coordination de la recherche et observatoire régional des usages numériques

ÉDITO

eaucoup de changements sont à signaler dans l'actualité 2017-2018 du GIS M@rsouin. Tout d'abord, profitons de cet édito pour saluer Godefroy Dang Nguyen qui a consacré les 15 dernières années de sa carrière de professeur en économie à la direction du GIS avant de prendre sa retraite en octobre 2017. Il est remplacé par un bureau de trois directeurs : Nicolas Jullien (IMT Atlantique), Pascal Plantard (Rennes 2) et Thierry Pénard (Rennes 1).

Après une cinquième et dernière année en tant que statisticien du GIS M@rsouin, Nicolas Deporte tente de nouvelles aventures outre-Rhin. Fraichement diplômé de l'université de Rennes 2, Pierre le Bras a pris sa relève.

Parmi les actualités, la labellisation de l'observatoire de M@rsouin comme plateforme « Carnot Télécom & Société numérique » n'est pas des moindres. À cette occasion, l'observatoire est rebaptisé OMNI pour Observatoire M@rsouin du Numérique et de l'Innovation. Cette labellisation est une reconnaissance de l'expertise dans la conduite d'enquêtes et études sur les transformations numériques de la société, constituée au fil des plus de 15 ans d'existence de l'observatoire.

Les enquêtes	4
Enquêtes quantitative et qualitative auprès des communes bretonnes	4
1. Enquête quantitative sur les usages numériques dans les communes	4
2. Enquête qualitative sur la perception du numérique par les élus des collectivit bretonnes	
Valorisation de l'enquête TPE artisanales 2017	7
Entretiens exploratoires auprès d'entreprises industrielles	8
Bilan institutionnel	8
Une nouvelle direction collégiale pour le GIS M@rsouin	8
L'observatoire de M@rsouin, rebaptisé OMNI, est labellisé plateforme « Carnot Téléc numérique »	com & Société
Signature de la convention avec les universités des Pays de Loire	9
Renforcement des relations avec l'ENSAI	10
Autres partenariats (collectivités et autres organismes publics, associations, entreprises Collectivités et organismes affiliés	11 11 11
Coordination de la recherche	13
L'observatoire de M@rsouin, support de la recherche	13
Le séminaire M@rsouin 2017	13
Plateforme Shiny M@rsouin	13
Annexes	15
Annexe 1. Avenant à la convention constitutive du GIS M@rsouin	15
Annexe 2. Composition du conseil de groupement et du conseil scientifique de Mo	
Annexe 3 : programme du séminaire M@rsouin 2017	32
Annexe 4 : Article sur la labellisation de l'observatoire OMNI paru dans le blog I'MTo	

Les enquêtes

Enquêtes quantitative et qualitative auprès des communes bretonnes

Les collectivités locales (et en particulier les communes) bretonnes constituent l'une des cibles récurrentes de l'observatoire des usages numériques de Marsouin, qui depuis sa création a réalisé 6 enquêtes auprès de ce public. La dernière enquête auprès des communes bretonnes remontait à 2013, et l'observatoire de M@rsouin avait réalisé en 2013-2014 une première enquête auprès des EPCI. Depuis lors, les évolutions ont été importantes, tant en ce qui concerne le développement des outils et services numériques, qu'en matière réglementaire.

L'Observatoire M@rsouin du Numérique et de l'Innovation (OMNI, ex-OPSIS) réalise à intervalles réguliers (tous les trois ans en moyenne) des enquêtes par questionnaire portant sur les usages numériques des communes bretonnes. Ces enquêtes, adressées à l'intégralité des communes du territoire breton, ont pour objectif de mesurer l'appropriation du numérique par les collectivités.

Pour cette édition 2018, OMNI, en cohérence avec le souhait exprimé par la Région Bretagne, a choisi d'effectuer, en plus de l'enquête quantitative habituelle, un focus sur les élu.e.s communaux.les face au numérique en sus du renouvellement de l'enquête par questionnaire que nous venons d'évoquer (qui, elle, s'intéresse essentiellement aux pratiques de la commune comme entité plutôt qu'au regard qu'en ont les décideurs publics).

En somme, la conduite d'une enquête auprès des collectivités locales s'est imposée dans le planning de travail du GIS M@rsouin. Elle répond à la fois à une logique de baromètre que l'observatoire s'efforce de suivre depuis sa création, et à une logique de production de données nourrissant tant la recherche que les organismes publics.

1. Enquête quantitative sur les usages numériques dans les communes

Au cours de l'exercice 2017-2018, un groupe de travail, constitué tant de chercheurs du GIS M@rsouin que d'acteurs travaillant avec les collectivités locales comme le GIS Bretel et Megalis Bretagne1 a élaboré le questionnaire d'enquête, et défini la population cible (qui s'est concentrée

¹ Le groupe de travail était ainsi constitué: Claire de Bellefon et Pierre Le Bras (Observatoire de M@rsouin), Nicolas BELLEC (GIS Bretel), Barbara Fontar (CREAD, Rennes 2), Agnès Le Prince (CREAD, ESPE Bretagne), Raphael Suire (LEMNA, Université de Nantes), Mathilde Maglia (Megalis Bretagne), Christine PETR, (LEGO, Université de Bretagne Sud), Jean-Luc Bouillon (Prefics, Rennes 2), Sylvaine Besnier (CREAD, Rennes 2), Laurent Mell (CREAD, Rennes 2), Hélène Martin-Brelot (Géoarchitecture, Université de Brest), Marie JAGAILLE (GIS Bretel), Didier Chauvin (Prefics, Rennes2), Hélène Bailleul (ESO-Rennes, Rennes2), Ronan LE SAOUT, Julie Denouël (Rennes 2), Philippe Brest (LEGO, Université de Brest), Dominique Besssieres (Université de Rennes2), Clément Marinos (LEGO, Université de Bretagne Sud)

sur les communes bretonnes, sans y adjoindre les EPCI et autres administrations, afin de pouvoir poser des questions à une population homogène) et la méthode de collecte de données.

Les thèmes du questionnaire sont les suivants :

- Ressources et usages en mairie en matière de numérique
 - Équipements : connexion, matériels et logiciels
 - Compétences et pratiques de formation du personnel
 - Coordination interne : sauvegarde, archivage et classement des données
 - Communication interne des agents (entre agents, avec les élus, présence d'intranets)
 - Choix et projets de la mairie en matière du numérique : qu'est-ce qui guide la politique numérique des collectivités ? quels sont les investissements prioritaires ?
- Relations avec les partenaires et les citoyens
 - Équipements à destination des citoyens (connexion, espaces multimédia, etc)
 - Saisine par voie électronique des administrés
 - Relations avec les entreprises (dématérialisation de la commande publique)
 - Présence sur le Web (site, réseaux sociaux)
 - Marketing territorial
- Nouvelles réglementations vis-à-vis de la donnée
 - Open data
 - Protection des données : où en sont les collectivités face à la loi informatique et libertés et le futur Règlement Général sur le Protection des Données ?
- Lieux et tiers-lieux d'innovation dans les collectivités
 - Recensement des structures existantes, leurs fonctions, leur initiateur et éventuels projets;
- Numérique et éducation dans les collectivités
 - Équipements matériel dans les écoles (nombre, renouvellement, provenance)
 - Évaluation des besoins en numérique dans les écoles
- Usage des données de télédétection par les collectivités
 - Connaissance du potentiel et utilisations de la télédétection
 - Besoins et accompagnements

La collecte des données a été faite en ligne par envoi de mails et par papier par envoi de courriers postaux. Nous avons ainsi pu obtenir 530 réponses de la part des communes bretonnes ce qui représente 43% de celles-ci. Ce taux de réponse est satisfaisant, il nous permet entre autres d'assurer une représentativité de l'échantillon vis-à-vis de la population entière au regard de la taille des communes croisée avec le département. Les premiers résultats de cette enquête seront publiés prochainement sur le site M@rsouin. Une première diffusion des résultats est parue dans la lettre de l'ARIC (revue destinée aux élus bretons) dans le numéro de juillet/août 2018. Cet article, signé par Pierre le Bras, introduit un dossier plus large sur l'usage du numérique par les élus. L'article écrit dépeint les volets du questionnaire propres à la visibilité Web et les ressources informatiques internes en mairie. Il est disponible en page 5 de la lettre de l'ARIC à ce lien : https://fr.calameo.com/read/004848904e1b872e7864c.

2. Enquête qualitative sur la perception du numérique par les élus des collectivités territoriales bretonnes

L'objectif principal de l'enquête qualitative était de comprendre quelles étaient les perceptions des élu.e.s vis-à-vis du numérique, et dans quelles mesures ces perceptions pouvaient orienter le degré

d'intégration et d'appropriation des outils numériques au sein de leur commune. L'enquête visait à répondre aux questions suivantes : peut-on établir une « typologie », même approximative, des élu.e.s face au numérique selon la perception qu'ils.elles en ont (« frileux.ses », « demandeurs.ses », « réfractaires », « convaincu.e.s »...) ? Comment la perception du numérique des élu.e.s influe-t-elle sur la manière de mener une politique numérique sur le territoire ? Comment les élu.e.s définissent-ils.elles le numérique ? Le numérique constitue-t-il une « révolution » dans leurs rapports de travail ou dans leur manière de communiquer avec les citoyen.ne.s ?

Pour aborder ces questions, nous avons privilégié une méthodologie qualitative, c'est-à-dire qui se fonde sur un corpus d'entretiens semi-directifs, auprès d'un échantillon d'élu.e.s de communes bretonnes. Une grille d'entretien a été construite à partir des questions soulevées plus haut.

Nous avons cherché à diversifier les types de communes où interroger les élu.e.s : taille de collectivité, localisation (4 départements, situation littorale ou intérieure, situation économique, etc.). Les entretiens réalisés nous ont permis de rencontrer des élu.e.s dont les carrières professionnelles et politiques, mais aussi l'âge, et l'orientation politique sont variés.

Douze maires, adjoint.e.s au maire ou conseiller.ère.s municipaux.les ont ainsi été interrogé.e.s, via des entretiens d'une heure environ :

- Maire d'une commune rurale du Finistère de 1300 habitants environ
- Maire d'une commune rurale des Côtes-d'Armor de 1500 habitants environ
- Conseiller municipal délégué à la culture d'une commune du Morbihan de 10000 habitants environ
- Maire d'une commune rurale d'Ille-et-Vilaine de 2000 habitants environ
- Maire d'une commune rurale d'Ille-et-Vilaine de 900 habitants environ
- Maire d'une commune côtière du Morbihan de 1300 habitants environ
- Maire d'une commune du Finistère de 15000 habitants environ, hors Brest Métropole
- Adjoint en charge de l'Administration Générale, de l'Économie, de l'Urbanisme et du Numérique d'une commune côtière très touristique du Finistère de 3300 habitants environ (12000 en saison)
- Adjoint délégué au personnel et aux nouvelles technologies d'une commune périurbaine du Finistère de 13000 habitants environ
- Conseiller municipal en charge du numérique d'une commune rurale d'Ille-et-Vilaine de 1900 habitant environ
- Adjoint au numérique d'une commune périurbaine d'Ille-et-Vilaine de 7000 habitants environ
- Adjoint en charge de l'administration générale et des moyens d'information et de communication d'une commune périurbaine d'Ille-et-Vilaine de 12000 habitants environ

S'ajoutent à cela deux entretiens avec des agents en charge du numérique ou de la transition numérique des deux plus grandes communes bretonnes, Rennes et Brest. Initialement, nous souhaitions pouvoir inclure dans notre étude des observations sur ces villes, mais il est apparu dans ces entretiens qu'au vu de leur importance (nombre d'élu.e.s, nombre d'agent.e.s, population, place dans les intercommunalités, etc), il semblait peu pertinent de vouloir les traiter dans le même rapport car elles font face à des enjeux et des organisations très spécifiques. Aussi avons-nous fait le choix de ne conserver que les éléments sur les douze communes suscitées.

Les entretiens ont été principalement conduits par Claire de Bellefon et Benjamin Lecoeur (étudiant en M1 Gestion des Territoires et Développement Local parcours Management et Ingénierie du Développement des Territoires en Europe de l'UBO), encadré par Claire de Bellefon, et secondairement par Margot Beauchamps.

Les entretiens ont été retranscrits, pour partie en passant par un prestataire, et pour partie en interne.

Un rapport d'enquête, rédigé par Claire de Bellefon, est publié sur le site M@rsouin a cette adresse : https://www.marsouin.org/article1105.html

Retenons dans le présent document, les quatre grands défis que ce rapport d'enquête met en exergue dans sa conclusion à partir des entretiens avec les élus de communes bretonnes.

Le premier défi est lié à la possibilité d'intégrer le numérique dans son projet politique ou de territoire. Pour cela, comme nous l'ont dit la quasi-totalité des élus, la présence d'une infrastructure réseau suffisante est un prérequis indispensable. Loin d'être liée seulement à la méconnaissance de la dimension usages du numérique, ce tropisme vers les infrastructures nous rappelle surtout que c'est un élément sur lequel les élu.e.s sont souvent sollicité.e.s par la population et se sentent parfois impuissant.e.s. La nécessité d'une bonne communication à propos de la situation et du degré d'avancement du plan BTHD ne fait ainsi aucun doute.

Le second défi consiste en la mise en place de services mutualisés au niveau intercommunal sur les usages du numérique. Il s'agit en effet d'un souhait largement partagé par les élu.e.s interrogés, mais qui peine pour l'instant à se mettre en place.

Un troisième défi concerne la redéfinition du métier d'élu.e. Comme nous avons pu le voir, les outils numériques ont bouleversé les temporalités et le travail d'élu.e entre parfois en « concurrence » avec la sphère personnelle et professionnelle. Par ailleurs, bien qu'aucun.e élu.e ne semble convaincu.e que le rapport aux citoyen.nes ait été profondément transformé, pour l'instant, par l'arrivée du numérique, certains pointent du doigt de timides changements qui seront aussi à intégrer dans la nouvelle définition de ce métier d'élu.e. Le numérique ne fait ainsi pas que faciliter le travail : il peut parfois rendre plus « lourde » à assumer la fonction d'élu.e. Une question se pose donc quant à la manière d'accompagner les élu.e.s pour que cette fonction demeure supportable, à défaut d'être aisée.

Enfin, le quatrième défi concerne l'accompagnement et la formation des élu.e.s : s'il est aisé pour certain.e.s, élu.e.s ayant grandi à l'ère d'Internet ou issu.e.s professionnellement du milieu de l'informatique, de prendre en main les TIC dans leurs usages quotidiens ou dans la mise en place d'outils numériques pour la commune, cela est plus difficile pour d'autres qui ne s'intéressent pas ou peu au numérique et se sentent incompétent.e.s (que cette incompétence soit réelle ou relève d'un sentiment) dans ce domaine. Il apparaît que tou.te.s sont favorables, sinon enthousiastes, quant à la transition numérique qui s'opère et qu'ils accompagnent, bien que prudent.e.s et parfois inquiet.ète.s sur leurs possibilités. Face à ces inégalités d'aisance, l'accompagnement individualisé des élu.e.s communaux.les, surtout dans les communes sans élu.e ou agent.e spécialisé.e dans le numérique, nous semble donc être un élément clef pour encourager la transition numérique locale.

Valorisation de l'enquête TPE artisanales 2017

Du 12 au 27 septembre 2017 s'est déroulée la collecte des données de l'Enquête M@rsouin Artisans 2017. Cette enquête, réalisée via des entretiens téléphoniques, a réuni 1019 réponses des TPE artisanales bretonnes.

Les thèmes abordés dans cette édition sont l'équipement et les compétences informatiques des artisans, les usages des TIC au sein de l'entreprise et en mobilité, la visibilité de l'entreprise sur Internet, les pratiques de formation dans le domaine du numérique ainsi que la place accordée au numérique et son impact.

Un premier rapport (16 pages), rédigé par Pierre Le Bras en décembre 2017, esquisse le paysage entrepreneurial de l'artisanat en Bretagne sous l'angle du numérique en reprenant les chiffres clefs des résultats de l'enquête quantitative. Il est publié à cette adresse : https://www.marsouin.org/article1057.html

Les données de l'enquête ont de plus été mises en ligne par Pierre Le Bras sur la plateforme Open Data Shiny M@rsouin.

Par ailleurs, une exploitation plus approfondie des résultats d'enquête visant à distinguer plusieurs profils caractéristiques d'entreprises artisanales bretonnes vis-à-vis de leurs comportements numériques est en cours et fera l'objet d'une publication future sur le site du GIS.

Entretiens exploratoires auprès d'entreprises industrielles

Bien qu'il soit financé dans un autre cadre que celui de la subvention au fonctionnement de M@rsouin 2017-2018 par le Conseil régional de Bretagne, qui fait l'objet du présent rapport d'activité, mentionnons le projet « Nouvelles frontières numériques », coordonné par Madeleine Besson, professeure à Télécom Ecole de Management, et financé par l'Institut Mines-Télécom (2017-2018, 10 000 euros) dans le cadre de l'Académie Franco-allemande pour l'Industrie du Futur « Industrie du Futur ». Nicolas Jullien et Claire de Bellefon ont mené des entretiens exploratoires auprès d'entreprises industrielles du Finistère afin de comprendre les ressorts et les freins à la transition numérique de l'industrie.

Les données de l'enquête M@rsouin 2015 auprès des PME bretonnes ont été utiles pour cadrer les discussions sur les usages du numérique lors de la phase de démarrage de ce projet. Les résultats de cette enquête ont ainsi été présentés par Claire de Bellefon lors du séminaire « Nouvelles frontières numériques » du 15 novembre 2017.

Bilan institutionnel

Une nouvelle direction collégiale pour le GIS M@rsouin

Le groupement d'intérêt scientifique M@rsouin se dote d'une direction collégiale pour orchestrer les activités de ce réseau breton de chercheurs en sciences sociales travaillant sur les transformations numériques de nos sociétés. Via le choix d'une direction collégiale, M@rsouin réaffirme son identité résolument réticulaire et interdisciplinaire : ce n'est plus d'une, mais de trois institutions qu'émanera la mise en œuvre concrète des grandes orientations choisies par le conseil scientifique du GIS (au sein duquel chaque institution dispose d'au moins un représentant). Gestion de l'observatoire du GIS, développement de partenariats, représentation au sein de différentes instances, gestion des relations avec les membres du réseau sont autant de missions pour cette nouvelle direction.

« Nous souhaitons mettre à profit les quinze premières années d'existence du GIS, qui ont permis de structurer le réseau et de l'ancrer sur le territoire breton, pour développer de nouveaux partenariats au niveau local, national et international, avec différents acteurs : chercheurs, bien sûr, mais aussi décideurs publics ou acteurs privés. », expliquent les nouveaux directeurs

Cette direction collégiale est composée de Nicolas Jullien, maître de conférences en économie à IMT Atlantique, Pascal Plantard, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rennes 2 et Thierry Pénard, professeur en économie à l'université de Rennes 1. Ils prennent la suite de Godefroy Dang Nguyen qui a dirigé le groupement d'intérêt scientifique (GIS) depuis sa création, par le Conseil régional de Bretagne, en 2002.



De gauche à droite : Pascal Plantard, Thierry Pénard et Nicolas Jullien

L'observatoire de M@rsouin, rebaptisé OMNI, est labellisé plateforme « Carnot Télécom & Société numérique »

L'observatoire de M@rsouin, parfois appelé OPSIS², a obtenu la labellisation plateforme « Carnot Télécom & Société numérique » sous un nouveau nom : OMNI, pour Observatoire M@rsouin du Numérique et de l'Innovation. C'est une reconnaissance de l'expertise de l'observatoire, constituée au fil des 16 années de son existence. Cette labellisation apportera une meilleure visibilité au niveau institutionnel national, ce qui permettra de renforcer les partenariats avec les organisations publiques à l'échelle du pays. Et c'est également une meilleure visibilité auprès des acteurs privés, ce qui devrait faciliter le développement de partenariats à l'échelle nationale avec des entreprises sur des thématiques de numérisation de la société et d'industrie du futur. Voir à ce propos l'article paru dans le blog l'MTech, L'actualité scientifique et technologique de l'IMT, en annexe.

Signature de la convention avec les universités des Pays de Loire

Les efforts conjugués des membres du Conseil scientifique et des personnels administratifs des quatre universités bretonnes, des trois universités des Pays de Loire et des écoles IMT Atlantique, ENSAI, Sciences Po Rennes et ESPE Bretagne ont abouti à la signature au 4 janvier 2018 d'un avenant

² Pour « Observation et prospective sur la société de l'information et ses services ». Selon le document présentant les missions de l'observatoire datant de mars 2002, sa « première mission est de constituer un centre de données régional sur les usages des Tic par le grand public, les institutions publiques et les entreprises permettant aux organisations publiques et privées d'analyser l'impact des évolutions technologiques sur les plans économiques, humains, sociaux et de détecter les nouveaux services qui constitueront les nouveaux usages de demain » (archives M@rsouin, 2002)

(numéro 3) à la convention de création du GIS M@rsouin, qui entérine l'intégration en tant que membres M@rsouin des chercheurs en sciences sociales rattachés aux universités des Pays de Loire.

Le conseil scientifique évolue en conséquence.

En annexes de ce rapport sont ajoutés l'avenant à la convention, ainsi que la composition des Conseils scientifiques et de groupement au 1^{er} avril 2018.

Renforcement des relations avec l'ENSAI

Pierre Le Bras, statisticien de M@rsouin et Ronan Le Saout ont mis en place un partenariat entre l'ENSAI et l'observatoire OMNI en vue de la valorisation de données M@rsouin dans un cadre pédagogique. Un groupe d'étudiantes de l'ENSAI, encadré par Pierre Le Bras (statisticien d'OMNI) et Nicolas Jullien (co-directeur du GIS M@rsouin) a travaillé sur un jeu de données M@rsouin, celui correspondant à l'enquête Wikipedia 2015. Ce travail doit déboucher sur un « 4 pages » qui sera publié sur le site M@rsouin par Pierre Le Bras.

Un tel partenariat pourrait être renouvelé dans le futur afin de valoriser les données d'enquêtes M@rsouin et de renforcer les liens avec les étudiants de l'ENSAI.

Autres partenariats (collectivités et autres organismes publics, associations, entreprises)

M@rsouin, toujours mieux identifié comme centre de ressources et d'expertise sur les transformations numériques de la société, est de plus en plus sollicité pour donner à voir et à entendre auprès de publics variés les résultats de ses enquêtes et de ses travaux de recherche.

Il en découle nombre de partenariats consolidés ou noués en 2018, avec des collectivités et autres organismes publics, associations, entreprises, prenant des formes diverses : interventions, conférences, participation à des groupes de travail et de réflexion, formation professionnelle.

Parmi les **thématiques** pour lesquelles M@rsouin reçoit le plus de sollicitations, la question des **exclusions numériques** continuent d'interpeller cette année nombres de collectivités, associations, syndicats et organismes publics liés à l'action sociale, à l'heure où les services, publics et privés, privilégient les canaux de communication numériques au détriment du face-à-face avec les usagers, en prenant souvent peu en compte ceux des usagers les moins à l'aise avec le numérique. La question des exclusions est souvent abordées de pair avec celle du numérique comme ensemble de dispositifs susceptibles de renforcer la capacité d'agir des plus vulnérables, parfois dans la manière dont sont exprimées les sollicitations, parfois plutôt dans la manière où nous y répondons.

Viennent ensuite les questions de la place **et le rôle des collectivités locales dans les transformations numériques**, questions pour lesquelles, les sollicitations proviennent des collectivités, mais aussi d'associations d'élus.

La question des **impacts du numérique sur l'emploi et le travail en général** revient régulièrement parmi les motifs de sollicitation du GIS : la question de l'évolution des métiers est parfois abordée sous l'angle des compétences requises pour l'insertion professionnelle, parfois sous l'angle de l'innovation dans les entreprises, notamment mais pas seulement industrielles. La question de la

disparition de la robotisation et de son impact sur le volume d'emplois disponibles est également récurrente.

Sans mentionner toutes les interventions diverses conduites par des membres du GIS M@rsouin, nous présentons ici une liste d'interventions diverses (conférences, formations, et autres partenariats) conduites par le GIS, en nous concentrant surtout sur le personnel subventionné par le soutien régional aux « Moyens communs » du GIS.

Collectivités et organismes affiliés

Audition de Margot Beauchamps, le 3 mai 2017, à Quimper, par les membres de la Commission « Qualité de vie, culture et solidarités » du CESER sur le thème « Associations, transition et inclusion numériques »

Interventions de 3 membres M@rsouin, Pascal Plantard (CREAD), Olivier David (ESO-Rennes) et Jacques-François Marchandise (CREAD), lors de la journée « La Bretagne et le numérique dans tous leurs états », organisée par le CESER et le Conseil régional de Bretagne le 15 novembre 2017 à Rennes (Tambour, à Rennes 2).

Intervention de Margot Beauchamps intitulée « Transition numérique : quels enjeux pour les collectivités ?», le 15 juin 2017 à Rostronen, dans le cadre des matinées du numérique, organisée par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, à destination des élus du département.

Intervention de Margot, organisé par le conseil départemental des Côtes d'Armor le 18 janvier 2018 à l'hôtel de département à l'occasion du lancement de la politique départementale d'inclusion numérique

Conférence de Margot Beauchamps intitulée « Internet et inclusion sociale : pratiques numériques et pouvoir d'agir » à la l'Hôtel de ville de Brest, le 27 mars 2018 : https://www.a-brest.net/article21997.html

Organismes de formations

Intervention dans le cadre d'un stage de formation professionnelle d'agents des collectivités territoriales intitulé « L'inclusion numérique entre accès aux droits et risque de fracture », mis en place INSET d'Angers, du 6 au 8 novembre 2017

Intervention de Margot Beauchamps sur « Inclusion numérique et lien social », dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux de la CAF des Hauts de Seine, à l'IRFAF (Paris) les 11 et 12 décembre 2017.

Syndicats et associations de débats citoyens, ou d'action contre les exclusions

Intervention de Margot Beauchamps sur « Numérique et Emploi », à Rennes, les 1^{er} juin 2017, lors de la réunion du Comité Grand Ouest de la Fondation de France à l'occasion du lancement de l'appel à projets « Emploi et Activités 2017 »

Participation de Margot Beauchamps à une conférence-débat sur le "Numérique et les réseaux sociaux" organisée par le collectif Curio-Cité le 30 mai 2017, au Centre Socioculturel L'Agora de Guilers (Finistère): https://csagora.guilers.org/2017/05/04/numerique-et-reseaux-sociaux/

Conférence de Margot Beauchamps intitulée « (R)Évolution numérique : enjeux sociaux, risques et opportunités » à l'occasion des 40 ans de l'ASPFA, association de lutte contre l'illettrisme, le 28 septembre 2017, à Saumur

Intervention de Claire de Bellefon le 9 novembre 2017 lors du Congrès de l'Union Territoriale des Retraités CFDT d'Ille et Vilaine sur la fracture numérique

Intervention de Margot Beauchamps en ouverture de la journée « Musiques & numérique : culture partagée et interconnaissance », journée d'échanges et construction d'une dynamique sur le territoire de Brest métropole, organisée par la Médiathèque François Mitterand, Penn ar Jazz, La Carène, le master direction de projets ou équipements culturels de l'UBO, la Ville de Brest (service culture-animation, service internet et expression(s) multimedia) et la Cantine numérique Bres le 23 novembre 2017 à l'auditorium des Capucins, https://www.lacarene.fr/MUSIQUES-NUMERIQUE-CULTURE-PARTAGEE-ET-INTERCONNAISSANCE.html

Margot Beauchamps a participé en tant que coordinatrice au GIS M@rsouin au Labo Ansa « Numérique et inclusion ». Dans un contexte de numérisation de plus en plus importante et rapide de notre société, l'objectif de ce Laboratoire de l'Ansa, Agence Nouvelle des Solidarités Actives³, conduit en partenariat avec l'Agence du Numérique et la Fondation Sopra Steria, est « d'établir une connaissance commune et partagée sur l'inclusion numérique, en croisant à la fois des expertises techniques de professionnels du numérique, des expertises d'usages d'acteurs du champ social, ainsi que des expertises pratiques des personnes concernées ». http://www.solidarites-actives.com/fr/nos-projets/vers-une-societe-numerique-pleinement-inclusive

Intervention de Margot Beauchamps le 21 novembre 2017, à l'auditorium du *Monde* (Paris 13^e), dans le cadre de la journée « Virage numérique de Pôle emploi », organisée par l'association Pacte Civique

Intervention de Claire de Bellefon dans une table ronde lors de la journée Technologies et Services pour l'Industrie du futur organisée par BDI, le 12 décembre 2017 à l'IUT de Rennes, sur la thématique "La Smart Industrie appelle une révolution des compétences : laquelle, comment ?" Programme: http://www.bdi.fr/fr/participez-a-journee-technologies-services-lindustrie-futur/ et un article en rendant compte: http://www.bdi.fr/fr/retour-smart-industrie/

Conférence de Marianne Trainoir (docteure, CREAD) sur les cultures numériques de la rue, dans le cadre d'un évènement sur le thème "Le numérique peut-il sortir les gens de la rue ?" organisée le 13 mars 2018 au Liberté Living Lab (75002 Paris) par l'association Entourage

Entreprises

Audition de Margot Beauchamps en février 2018, sur le thème Précarité et numérique, dans le cadre du « Dialogue parties prenantes » conduit par le département Responsabilité sociale de l'entreprise d'Orange : https://www.orange.com/fr/Human-Inside/Responsabilite-d-entreprise/Notre-engagement/Folder/DPPPN

³ L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association sans but lucratif créée en janvier 2006 par Martin Hirsch, alors président d'Emmaüs et Benoît Genuini, ancien président d'Accenture, pour mettre en œuvre des actions locales, expérimentales, innovantes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion avec les pouvoirs publics, les associations et les entreprises.

Partenariat international

L'intégration du GIS M@rsouin dans le World Internet Project (WIP) s'est renforcée au cours de l'année 2017 avec la présentation, lors des rencontres annuelles du WIP 2017, des résultats de la première enquête française intégrant les questions communes du WIP. Ces questions ont été intégrées dans l'enquête Capacity (cf rapport d'activité de l'année dernière). Elles ont été mises en discussion avec les partenaires internationaux en juillet 2017 à Moscou : https://www.marsouin.org/article987.html

Coordination de la recherche

L'observatoire de M@rsouin, support de la recherche

L'appel à projets de recherche M@rsouin 2017 a donné lieu, après évaluations, à la sélection par le conseil scientifique de 6 projets de recherche financés par le Conseil régional de Bretagne :

- 1. **VALDONNEE**: Valeur et valorisation des données personnelles dans l'environnement numérique " (IODE-CREM), coordonné par Alexandra Bensamoum (IODE)
- 2. "Des informaticiens dans le monde du journal / La place et rôle des informaticiens dans le processus de production de l'information en PQR "(Arènes), coordonné par Olivier Trédan
- 3. Les Dimensions Régionales du Crowdfunding (LEGO-Géoarchitecture), coordonné par Catherine Goullet (LEGO)
- 4. "Des compétences numériques à l'employabilité des jeunes: Comment le sentiment de compétences numériques contribue à l'employabilité des jeunes stagiaires/alternants et salariés de niveaux licences et masters professionnels ? " (LEGO, CREAD, LP3C), coordonné par Sylvie Codo (LEGO)
- 5. **COMM-ON-NET** sur les dynamiques territoriales sur le Web breton (Géoarchitecture), coordonné par Hélène Martin-Brelot
- 6. **Artefact Vidéo et apprentissage collaboratif à l'université** (CREAD), coordonné par Gilles Kermarrec.

Le séminaire M@rsouin 2017

Le séminaire M@rsouin 2017 s'est tenu les 18 et 19 mai à Roz-sur-Couesnon, en Ille-et-Vilaine. Il a rassemblé environ 90 étudiants et chercheurs de la France entière. 28 communications scientifiques y ont été présentées, dont 8 concernaient les résultats de projet M@rsouin, financés par le Conseil régional dans le cadre de l'appel à projets de recherche M@rsouin sur les usages numériques. Le programme du séminaire est présenté en annexe.

Plateforme Shiny M@rsouin

Une période de transition a été opérée entre l'arrivée de Pierre Le Bras, en tant que statisticien de M@rsouin, qui remplace Nicolas Deporte, et le départ de ce dernier. Outre la passation de relais sur les différents projets, cette période de transition a permis de former Pierre Le Bras au développement de la plateforme Shiny M@rsouin. Ce dernier a ainsi pu mettre en ligne sur cette plateforme les données de l'enquête auprès des TPE artisanales collectées en 2017.

Il a également pu améliorer l'ergonomie de la manipulation des données pour les utilisateurs : possibilité de permuter en un seul clic deux variables que l'on souhaite croiser, afin de faire passer la variable 1 initialement en abscisses en variable 2 (en légende).

Annexes

Annexe 1. Avenant à la convention constitutive du GIS M@rsouin



ADHESION AU GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE

AVENANT n°3 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GIS MARSOUIN

Môle Armoricain de Recherche sur la Société de l'Information et les Usages d'Internet

Entre

Ecole nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire

Ecole de l'Institut Mines-Télécom, établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) régi par le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié par le décret n° 2016-1527 du 14 novembre 2016, sis au Technopôle Brest-Iroise, CS 83818, 29238 Brest Cedex 3, représentée par le signataire de la présente convention Monsieur Paul FRIEDEL, Directeur

Et ci-après dénommée IMT Atlantique

d'une part,

l'Université de Bretagne Occidentale

3 rue des Archives, CS 93837, 29238 Brest Cedex 3 Représentée par son Président, Monsieur Matthieu GALLOU Et ci-après dénommée par **UBO**

d'une part,

l'Université Rennes 1

2 rue du Thabor, 35065 RENNES Cedex Représentée par son Président Monsieur David ALIS Et ci-après dénommée par **Rennes 1**

d'une part,

l'Université Rennes 2

Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes Cedex Représentée par son Président Monsieur Olivier David Et ci-après dénommée par **Rennes 2**

d'une part,

l'Université de Bretagne Sud

27 rue Armand Guillemot, BP 92116, 56321 Lorient Cedex Représentée par son Président Monsieur Jean Peeters Et ci-après dénommée par **UBS**

d'une part,

l'Ecole Nationale de la statistique et de l'Analyse de l'Information

Campus de Ker-Lann, rue Blaise Pascal, BP 37203, 35172 Bruz Cedex Représentée par son Directeur Monsieur Olivier Biau Et ci-après dénommée par **ENSAI**

d'une part,

Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Bretagne

153 rue de Saint-Malo, CS 54310, 35043 Rennes Cedex Représentée par son Directeur Monsieur Pascal Brasselet Et ci-après dénommée par **ESPE Bretagne**

d'une part,

et,

l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes,

104 boulevard de la Duchesse Anne, 35700 Rennes Représenté par son Directeur Monsieur Patrick Le Floch Et ci-après dénommée par **Sciences Po Rennes**

d'une part,

l'Université d'Angers,

40 rue de Rennes, BP 73532, 49035 Angers Cedex Représenté par son Président Monsieur Christian Roblédo

d'une part,

l'Université de Nantes,

Quai de Tourville, BP 13522, 44035 Nantes Cedex Représenté par son Président Monsieur Olivier Laboux

d'une part,

l'Université du Mans

Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9 Représenté par son Président Monsieur Rachid El Guerjouma

d'autre part.

Préambule :

Le groupement d'Intérêt scientifique Marsouin (Môle Armoricain de Recherche sur la Société de l'Information et les Usages d'Internet), créé en 2002, a pour objet de mettre en œuvre et de coordonner des actions de recherche dans le domaine des usages numériques ainsi que de mener des réflexions prospectives sur la société de l'information.

Ce groupement vise à constituer un pôle de recherche structuré ayant pour mission de contribuer à la compréhension et à l'anticipation des évolutions économiques, humaines, sociétales et juridiques induites par les technologies de l'information et de la communication.

Le présent avenant fixe les règles d'adhésion des Universités d'Angers, de Nantes et du Mans au Groupement d'Intérêt Scientifique Marsouin en tant que membres associés.

Il entérine également la décision de SUPELEC de mettre fin à sa participation au GIS Marsouin.

Ceci étant rappelé il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

Par décision du 28 février 2017 le Conseil de Groupement du GIS Marsouin a validé l'adhésion en tant que membre associé au GIS de trois laboratoires de la région Pays de la Loire à savoir :

- le GRANEM, Groupe de Recherche Angevin en Economie et Management de l'Université d'Angers
- le CREN, Centre de Recherche en Education de l'Université de Nantes et de l'Université du Maine
- le LEMNA, Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique de l'Université de Nantes

Le présent avenant fixe les règles d'adhésion des Universités de Nantes, d'Angers et du Mans au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) dénommé MARSOUIN – Môle Armoricain de Recherche sur la Société de l'Information et les Usages.

Article 2 - Membres du groupement

2.1 Les membres fondateurs

Les membres fondateurs et membres de plein droit du groupement sont : l'IMT Atlantique, l'UBO, l'UBS, Rennes 1, Rennes 2, l'ENSAI, l'ESPE de Bretagne et Sciences Po Rennes.

2.2 Les membres associés

Les universités d'Angers, Nantes et du Mans deviendront à la signature du présent avenant membre associé du GIS MARSOUIN. En tant que membre associé, elles accèdent à tous les droits et obligations des membres de plein droit à l'exception des programmes de recherche soutenus par la région Bretagne auxquels ces membres ne peuvent participer.

Article 3: Les instances du groupement et leurs attributions

3.1 Le Conseil de groupement

Le Conseil de groupement est constitué d'un représentant de chaque organisme membre du GIS à l'exception des membres désignés par les établissements de la région Pays de Loire. Les représentants sont désignés, pour un mandat de trois ans, par leur établissement d'origine. Le conseil de groupement peut s'adjoindre pour avis des personnalités extérieures pour participer à ses travaux.

3.2 Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est constitué de deux représentants de chaque organisme membre du groupement y compris les membres associés. Ces représentants sont désignés, pour un mandat de trois ans, par leur établissement d'origine.

Le conseil scientifique peut s'adjoindre pour avis des personnalités extérieures pour participer à ses travaux.

3.3 Le Directeur de groupement

Un Directeur de groupement est nommé, pour un mandat de trois ans, par le Conseil de groupement sur proposition du Conseil scientifique.

Il dirige et représente le groupement, notamment sur le plan scientifique, et assure la gestion des moyens communs.

3.4 Attributions du Conseil de groupement

Le Conseil de groupement se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président. Il peut en outre être réuni en session extraordinaire à la demande d'un tiers au moins de ses membres.

Le Conseil de groupement s'assure de la cohérence des objectifs du Conseil scientifique avec les missions du groupement.

Il formule des propositions concernant les orientations scientifiques du groupement et en vérifie la mise en œuvre.

Il émet un avis sur :

- les programmes de recherche du groupement proposé par le Conseil scientifique,
- les résultats de recherches, compte tenu des objectifs initiaux et des moyens du groupement,
- toute question concernant l'organisation générale et les activités scientifiques du groupement.

Il décide de l'admission de nouveaux organismes, après avis du Conseil scientifique.

Pour tous les points mentionnés ci-dessus, le Conseil de groupement décide à majorité simple de ses membres. Le Conseil de groupement propose aux organismes adhérents au groupement les avenants à la convention constitutive.

3.5 Attributions du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique se réunit au moins une fois par semestre et peut être convoqué à tout moment par le directeur de groupement, ou à la demande des deux tiers au moins de ses membres.

Le Conseil scientifique est consulté par le Directeur de groupement sur :

- le programme, l'état d'avancement, la coordination, les résultats des travaux de recherche,
- les moyens à affecter à chaque programme de recherche,
- les moyens budgétaires à demander pour l'activité du groupement et la répartition de ceux qui sont mis à sa disposition,
- la politique des contrats de recherche concernant le groupement,
- la politique de transfert de technologie et la diffusion de l'information scientifique du groupement,
- l'adhésion de nouveaux organismes.

Article 4 - Objectifs scientifiques

4.1 Le groupement fédère des chercheurs travaillant sur les transformations sociales liées aux usages numériques. Pour cela il s'appuie sur des projets de recherche, sur l'organisation de séminaires, de colloques et de journées d'étude pour une dissémination de la recherche auprès d'un public élargi.

- 4.2 Des projets de recherche peuvent être financés dans le cadre d'un appel à projets annuel Marsouin soutenu par la région Bretagne. Ces projets devront être validés par le Conseil scientifique du GIS.
- **4.3** Chaque année un rapport d'activité présentant les actions de recherche menées et les résultats obtenus (publications, thèses, etc.) est réalisé et porté à la connaissance du Conseil scientifique.

Article 5 - Les moyens

- **5.1** L'IMT Atlantique assure la gestion administrative et financière du GIS Marsouin.
- 5.2 Les personnels et les étudiants faisant partie des équipes du groupement sont gérés par leur organisme de rattachement.
- 5.3 Les organismes membres du groupement s'engagent à soutenir les demandes formulées en commun (allocations de recherche, bourses régionales, etc.) par les équipes concernées dans le respect des procédures internes à chaque organisme
- Les organismes mettent à la disposition du groupement des moyens libres de toute affectation ou affectés à des missions particulières définies par le groupement.

Les moyens du groupement sont constitués par les moyens que les organismes (qui en gardent la propriété) attribuent aux équipes du groupement, les contrats d'étude ou les subventions obtenues au nom du groupement.

Sauf accord exprès entre les organismes, les moyens de chaque équipe sont gérés par l'organisme auquel elle appartient.

Un bilan des moyens humains, financiers et matériels est établi annuellement par le directeur de groupement et porté à la connaissance du Conseil scientifique et du Conseil de groupement.

Article 6 - Propriété des résultats

- 6.1 Sauf spécifications contraires contenues dans un contrat relatif à un projet, la propriété et l'exploitation des résultats de recherche menées sur un projet déterminé au sein du groupement appartiennent aux organismes dont les équipes sont impliquées dans ledit projet.
- 6.2 La répartition des droits et devoirs résultant du paragraphe 6.1 se fait par accord des organismes concernés. Si un accord n'est pas obtenu, le Conseil de groupement propose un règlement du conflit.
- 6.3 Les résultats valorisés ou susceptibles de l'être sont communiqués au Directeur et au Conseil scientifique du groupement suivant des modalités qui préservent les intérêts des équipes et des organismes. Cette communication pourra être faite dans le cadre d'un accord de confidentialité, en particulier dans le cas où cela est nécessaire pour des raisons de protection au titre de la propriété industrielle ou pour des motifs de stratégie industrielle.

6.4 Les publications faites à partir de projets tels que définis à l'article 4.2 devront faire mention de Marsouin de la manière suivante :

Nom de l'auteur Organisme(s) et équipe(s) concerné (s) GIS Marsouin « Môle Armoricain de Recherche sur la Société de l'Information et les Usages d'Internet »

Article 7 - Durée du groupement :

- **7.1** La convention constitutive du groupement a été signée le 11 janvier 2002 pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction sauf demande de modification par le Conseil de groupement exprimée au moins six mois avant son échéance pour une durée identique.
- **7.2** Tout membre peut quitter le groupement avec un préavis de six mois. Cette possibilité ne dispense pas l'organisme concerné de remplir les obligations qui pourraient être à sa charge du fait de contrats particuliers qu'il aurait souscrit dans le cadre du groupement.

Fait à Brest en onze exemplaires originaux le 04/01/2018

and Fright

Pour l'IMT Atlantique

Le Directeur Paul FRIEDEL

Pour l'UBO

Le Président

Matthieu GALLOU

Pour RENNES 1

Le Président

Davis ALIS



Pour RENNES 2

Le Président

Olivier David

RENNES Z

Pour l'UBS

Le Président

Jean PEETERS



Pour l'ENSAI

Le Directeur

Olivier Biau

Pour l'ESPE de Bretagne

Pascal BRASSELET

Pour Sciences Po Rennes

Le Directeur

Patrick LE FLOCH

Pour l'Université d'Angers

Le Président

Christian ROBLEDO

Pour l'Université de Nantes III Le Président Olivier LABOUX

Pour le Président de l'Université de Nantes et oar déligieurer Le Directeur Général des Services

Thierry BIAIS

Pour le Président de Le Mans Université

et par délégation

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration

Pour l'Université du Mans

Claire DUVERGER - ARFUSO

Le Président

Rachid EL GUERJOUMA

Annexe 2. Composition du conseil de groupement et du conseil scientifique de M@rsouin au 1^{er} avril 2018

Les représentants au conseil de groupement

Pour l'université Rennes 1 :

David ALIS, Président de l'université

Pour l'université Rennes 2 :

Pascal PLANTARD, Professeur en sciences de l'éducation

Pour l'université Bretagne Sud :

Jacques FISCHER-LOKOU, Maître de conférences en psychologie sociale

Pour l'université Bretagne Occidentale :

Patrick LECONTE, Maître de conférences en Sciences de gestion

Pour l'université Sciences Po Rennes :

Christophe GIMBERT, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Pour l'ENSAI:

Ronan LE SAOUT, Directeur des études adjoint

Pour IMT Atlantique

Nicolas JULLIEN, Maître de conférences en Economie

Pour l'ESPE

Représentant .e en cours de nomination

Les représentants au conseil scientifique

Pour l'université Rennes 1 :

- Thierry PENARD, Professeur en économie
- Olivier TREDAN, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Pour l'université Rennes 2 :

- Pascal PLANTARD, Professeur en sciences de l'éducation
- Éric JAMET, Professeur en Ergonomie & Psychologie cognitive

Pour l'université Bretagne Sud :

- Jacques FISCHER-LOKOU, Maître de conférences en psychologie sociale
- Christine PETR, Professeure en Sciences de gestion

Pour l'université Bretagne Occidentale :

- Patrick LECONTE, Maître de conférences en économie
- Hélène MARTIN-BRELOT, Maîtresse de conférences en aménagement et urbanisme

Pour l'université Sciences Po Rennes :

- Christophe GIMBERT, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
- Alice Anberrée, Maîtresse de conférence en sciences de gestion

Pour l'ENSAI:

- Ronan LE SAOUT, Directeur des études adjoint

Pour IMT Atlantique:

- Annabelle BOUTET, Maîtresse de conférences en Sociologie
- Nicolas JULLIEN, Maître de conférences en Economie

Pour l'université de Nantes

- Philippe Cottier, Maître de conférences en Sciences de l'éducation
- Raphaël Suire, Professeur en économie

Pour l'université d'Angers :

- Elodie Jarrier, Maîtresse de conférences en sciences de gestion
- Marianne Lumeau, Maîtresse de conférences en économie

Pour l'université du Maine : pas de représentant désigné

- Pascal LEROUX, Professeur en informatique à l'ENSIM et Co-directeur du CREN
- Raphaëlle PIROLLI, Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication

Pour l'ESPE

Représentant .e.s en cours de nomination

Annexe 3 : programme du séminaire M@rsouin 2017



Jeudi 18 mai

15º séminaire



09h30

Accueil-café

10h30

session 1 : Projet Capacity Président : Nicolas Jullien

Enjeux et approches scientifiques du pouvoir d'agir à l'ère numérique

Jacques-François Marchandise (FING) et Marianne Trainoir (CREAD, Université Rennes 2)

Présentation des premiers résultats de l'enquête quantitative Capacity

Margot Beauchamps (GIS M@rsouin)

Mobilisation des ressources pour l'innovation : le numérique joue-t-il un rôle déterminant ? Virginie Lethiais (LEGO, IMT Atlantique), Sébastien Le Gall (LEGO, M@rsouin, Université de Bretagne Sud), Nicolas Jullien (M@rsouin, LEGO, IMT Atlantique)

session 1b: Economie collaborative

Président : Jacques Fisher-Lokou

Plateformes numériques et consommation collaborative : une étude économétrique des usages et des revenus individuels

Thierry Pénard (CREM, Université de Rennes 1), Vincent Malarde (CREM, Université de Rennes 1)

Le rôle de la confiance dans les pratiques de consommation collaborative

Sylvain Dejean (CEREGE, Université de La Rochelle), Godefroy Dang Nguyen (LEGO, IMT Atlantique)

Le crowdfunding dans la presse française : vers davantage de pluralisme ?

Inna Lyubareva (LEGO, IMT Atlantique), Fabrice Rochelandet (IRCAV, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Christophe Cariou (IRCAV, Université Sorbonne Nouvelle)

Déjeuner-session posters

12h00

14h00

session 2: Numérique et territoires

Présidente : Margot Beauchamps

Ouverture des données, les enjeux des portails OpenData metropolitains

Françoise Paquienséguy (Elico EA 4147, UDL Sciences Po Lyon), Valentyna Dymytrova (Sciences Po Lyon)

Communes et intercommunalités bretonnes sur le Web

Hélène Martin-Brelot (EA2219 Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale), Patrick Dieudonné (EA2219 Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale)

Entreprendre dans un tiers-lieu de ville moyenne : entre accès aux ressources et dynamisation des territoires (Projet INTIMIDE) Clément Marinos (LEGO, Université de Bretagne Sud), Gerhard Krauss (UMR ESO Rennes, Université Rennes 2) session 2b: Pratiques personnelles

Présidente : Claire de Bellefon

Les pratiques numériques des personnes à la rue : un support du maintien de soi Marianne Trainoir (CREAD, Université Rennes 2)

Dire et montrer le corps féminin. De la mise en scène de soi à l'expression politique de l'intime sur les médias sociaux numériques

Sophie Barel (PREFics, Université Rennes 2)

La consommation musicale en régime d'abondance

Quentin Gilliotte (Laboratoire Doctoral i3, Telecom Paristech)

Jeudi 18 mai

15º séminaire



15h30

Pause autour des posters

16h00

session 3 : Numérique et coopération

Président : Pascal Plantard

Les apports financiers et extra-financiers du crowdlending. L'exemple du financement de deux entités franchisantes

Nadine de La Pallière (LEGO, Université de Bretagne Sud), Catherine Goullet (LEGO, Université de Bretagne Sud)

Les pratiques de mobilité collaboratives : motivations et modes d'organisation

Virginie Lethiais (LEGO, M@rsouin, IMT Atlantique), Alain Rallet (RITM, Université Paris Sud), Jean-Marc Josset (RITM, Université Paris Sud), Anne Aguiléra (IFSTTAR, Université Paris Est) session 3b: "Advanced users"

Président : Godefroy Dang Nguyen

D'un simple citoyen à un hacktiviste : les étapes du parcours type du protecteur de données Benjamin Agi (LEGO, IMT Atlantique)

Considérer les préférences des managers dans l'évaluation des contributeurs dans les équipes virtuelles

Ann Barcomb (LERO, University of Limerick, Irlande), Nicolas Jullien (LEGO-M@rsouin, IMT Atlantique-UBL), Patrick Meyer (Lab-STICC - CNRS UMR 6285, IMT Atlantique / Université Bretagne Loire), Alexandru Olteanu (Lab-STICC - CNRS UMR 6285, IMT Atlantique / Université Bretagne Loire)

17h00

Dîner du séminaire

19h00

3 sessions posters

25 posters présentés par les étudiants du master TEF (Technologies éducation et formation) de l'Université Rennes 2

Pensez à tweeter : #Marsouin2017

Vendredi 19 mai





09h00

session 4 : Partager et gérer autrement

Président: Thierry Pénard

Musées et financement participatif : au-delà du fantasme

Marie Ballarini (Labex ICCA, Université Paris 3)

Combien vaut l'absence de publicité ? Une évaluation contingente dans le cas de Wikipédia

Nicolas Jullien (M@rsouin, LEGO, IMT Atlantique), Myriam Le Goff-Pronost (M@rsouin, LEGO, IMT Atlantique), Godefroy Dang Nguyen (M@rsouin, LEGO, IMT Atlantique)

Approche motivationnelle de la consommation collaborative par la théorie de l'autodétermination

Emilie Huiban (GIS M@rsouin), Nicolas Deporte (GIS M@rsouin), Jacques Fischer Lokou (Université de Bretagne Sud), Christine Petr (Université de Bretagne Sud)

Le MOOC comme levier de la gestion du changement de l'organisation

François Acquatella (Telecom-ParisTech)

session 4b: Education et numérique

Président : Mickaël Le Mentec

Les liens entre les usages du numérique par les adolescents et leur niveau scolaire

Agnès Grimault-Leprince (Laboratoire CREAD EA 3875, Université de Bretagne Occidentale)

Les relations école-famille sous l'angle de temporalités divergentes : de l'immédiateté à la médiation

Bastien Louessard (Labsic, Université Paris 13), Xavier Levoin (Labsic, Université Paris 13)

Ressources Éducatives Libres pour les programmes de l'école primaire : quels usages font les futurs maîtres en français et en sciences au cycle 3 ?

Ayman Hussein (Université de Picardie-Jules-Verne), Joël Bisault (Université de Picardie-Jules-Verne), Anne Delbrayelle (Université de Picardie-Jules-Verne)

La reconnaissance professionnelle des assistantes maternelles passe-t-elle par internet?

Bénédicte Havard Duclos (LABERS, Université de Bretagne Occidentale)

Pause autour des posters

11h00

11h30

session 5 : Jeux vidéos Présidente : Christine Petr

A quoi jouent les « farmers »? Le design de marchés destinés aux activités répétitives des joueurs en ligne

Bruno Vétel (Telecom-ParisTech)

Les jeux vidéo nous rendent-ils plus performants? Quelques travaux scientifiques évaluant les effets des jeux vidéo sur le développement des compétences cognitives des individus

Séverine Erhel (LP3C, Université Rennes 2)

session 5b: Mobilités

Présidente : Virginie Lethiais

Pour de nouvelles mesures subjectives dans les transports

Nicolas Soulié (RITM, Université Paris-Sud/Paris-Saclay), Alain Rallet (RITM, Université Paris Sud), Jean-Marc Josset (RITM, Université Paris Sud)

De l'observation participante au big data pour l'étude des mobilités ludiques et de l'interconnaissance issues de la pratique d'un jeu géolocalisé (Ingress)

Raphaël Charbey (Telecom Paristech), Romain Demarets (Ecole Polytechnique), Christian Licoppe (Telecom Paristech), Julien Morel (Telecom Paristech)

Déjeuner - Clôture du séminaire

Annexe 4 : Article sur la labellisation de l'observatoire OMNI paru dans le blog I'MTech, L'actualité scientifique et technologique de l'IMT

https://blogrecherche.wp.imt.fr/2018/06/06/omni-sciences-humaines-numerique/



Le transfert technologique existe aussi en sciences humaines et sociales! La plateforme bretonne OMNI le prouve en mettant ses activités de recherche au service des organisations. Rattachée au groupement d'intérêt scientifique breton M@rsouin (dont fait partie IMT Atlantique), elle rapproche chercheurs et professionnels pour étudier l'impact du numérique sur la société. La pertinence de son approche vaut à la structure d'intégrer désormais l'offre de « plateforme technologique » du Carnot Télécom & Société numérique (voir encadré en fin d'article). Nicolas Jullien, chercheur en économie du numérique à IMT Atlantique et responsable d'OMNI, nous en dit plus sur la façon dont les organisations et les chercheurs collaborent sur des sujets à l'interface entre numérique et société.

Quel est le rôle de la plateforme OMNI ?

Nicolas Jullien : Structurellement, OMNI est rattachée au groupement d'intérêt scientifique <u>M@rsouin</u>, qui réunit les 4 universités et des grandes écoles de Bretagne, et depuis peu les trois universités des Pays de la Loire*. Ce réseau-là est au service d'une ambition régionale depuis 15 ans, celle d'avoir un outil de recherche et d'études sur les TIC, sur internet, et plus généralement ce que nous appelons aujourd'hui le numérique. OMNI, c'est la capacité de ce réseau de recherche à proposer des études de l'impact du numérique sur la société. La plateforme met autour de la table des praticiens, des chercheurs, et problématise les grandes questions que peuvent se poser des organisations publiques ou privées. Elle met

ensuite en place des programmes de collecte et d'analyse d'informations pour répondre à ces questions. Nous pouvons réaliser, selon les besoins, des enquêtes par questionnaire — des études quantitatives — ou par entretien — ce sont des études plutôt qualitatives. Nous garantissons aussi la confidentialité des réponses, ce qui est évidemment important dans <u>le cadre du RGDP</u>. C'est surtout un gage de neutralité entre l'acteur qui souhaite récolter des informations et les acteurs enquêtés.

OMNI est donc une plateforme de mise en relation, de structuration de la recherche ?

NJ: Oui, en fait OMNI est tout aussi âgée que le GIS M@rsouin, et elle correspond à la partie qui vient avant la phase de recherche à proprement parler. Si une organisation se pose des questions sur le numérique et son impact, et veut travailler avec les chercheurs de M@rsouin pour collecter et analyser de l'information afin d'y répondre, elle passe par OMNI. Nous l'aidons à poser le problème, à exprimer ses besoins ou même à les identifier. Nous étudions alors s'il y a un réel intérêt de recherche sur la question. Si c'est le cas, nous mobilisons les chercheurs de M@rsouin pour définir les questions et le protocole de collecte d'information le plus adapté, et nous réalisons la collecte et l'analyse.

Quelles sont les compétences scientifiques que vous pouvez mobiliser?

NJ: M@rsouin compte plus de 200 chercheurs en sciences humaines et sociales. Les thématiques de travail vont de l'e-gouvernement à l'e-éducation, en passant par les sujets d'inclusion sociale, d'emploi, de consommation, de modèle économique, de fonctionnement des organisations et du travail. Les disciplines sont très variées, et nous permettent d'avoir une approche très complète de l'impact du numérique sur une organisation, sur une population, sur un territoire... Nous comptons des chercheurs en sciences de l'éducation, en ergonomie, en psychologie sociale ou cognitive, en sciences politiques, et bien sûr des économistes et des sociologues. Mais nous avons aussi des disciplines qui sont peut-être plus surprenantes pour le grand public mais tout aussi importantes dans l'étude du numérique et de ses impacts. C'est le cas de la géographie, de l'urbanisme, des sciences de gestion et des juristes, très impliqués depuis la prise de conscience massive de l'importance des données personnelles.

Le lien entre numérique et géographie peut surprendre. À titre d'exemple, quel est l'apport d'un géographe sur la question du numérique ?

NJ : La question que pose le numérique c'est aussi celle de l'accès aux ressources en ligne. Or le géographe s'intéresse tout particulièrement au rapport entre l'humain, ses ressources et son territoire. Intégrer la géographie permet d'étudier le lien entre le territoire et la consommation des ressources numériques, voire de questionner plus radicalement la pertinence du territoire physique dans les études d'influence d'internet. C'est aussi une discipline qui permet de regarder certains facteurs

favorisant l'innovation. Peut-on innover partout en France ? Quelle est l'influence d'un territoire urbain ou rural sur l'innovation ? Ce sont des questions que se posent particulièrement les chambres de commerce et d'industrie, les régions, ou des organisations comme la FrenchTech.

Pourquoi ces organisations viennent-elles vous voir ? Que cherchent-elles dans un partenariat avec un groupement d'intérêt scientifique ?

NJ: Je dirais que les partenaires viennent chercher du recul. Ils veulent des questions originales, ou un point de vue, une expertise, qui soit pointue sur des domaines complexes. En travaillant avec des chercheurs, ils se forcent à bien poser leur problème, à ne pas forcément chercher des réponses tout de suite. Nous avons cette capacité de leur apporter la respiration qu'ils cherchent. Mais nous ne pouvons le faire que si nos chercheurs peuvent faire des propositions et s'impliquer dans les problématiques des partenaires. Nous proposons des services, mais nous ne sommes pas un cabinet de conseil : notre objectif reste de proposer une valeur ajoutée de recherche.

Un exemple de partenariat ?

NJ: En 2010 nous avons débuté un partenariat avec SystemGIE, une entreprise qui assure l'intermédiaire entre des grandes entreprises et des petits fournisseurs. Elle gère l'insertion de ces fournisseurs dans les procédures d'achat ou de production des grands comptes. C'est un placement assez délicat : il faut comprendre la stratégie des fournisseurs et des grandes entreprises, les outils et les processus à mettre en place... Nous avons accompagné SystemGIE dans la définition de son modèle économique, qui était atypique. C'est de la recherche appliquée parce que nous essayons de comprendre où est la valeur, et le rôle que joue le numérique pour structurer ces acteurs. C'est un exemple de partenariat avec une entreprise. Après, notre plus gros partenaire reste la région Bretagne. Nous venons de finir une enquête avec elle sur les artisans. Les questions posées étaient les suivantes : comment les artisans utilisent-ils le numérique ? Et comment leur présence en ligne influence leur activité ?

Qu'est-ce que la labellisation Carnot apporte à OMNI ?

NJ: C'est d'abord une reconnaissance de notre expertise et de notre pertinence pour les organisations. Ensuite c'est une meilleure visibilité au niveau institutionnel national, ce qui nous permet de renforcer nos partenariats avec les organisations publiques à l'échelle du pays. Et c'est également une meilleure visibilité auprès des acteurs privés. Cela nous permettra de développer de nouveaux partenariats à l'échelle nationale avec des entreprises sur des thématiques de numérisation de la société et d'industrie du futur.

*Les membres de M@rsouin sont : Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2, Université de Bretagne Sud, IMT Atlantique, ENSAI, Sciences Po Rennes, Université d'Angers, Université du Mans, Université de Nantes.

Le Carnot TSN, un gage d'excellence dans la recherche partenariale depuis 2006.



L'institut Carnot Télécom & Société numérique (TSN) est le partenaire recherche des entreprises pour développer les innovations numériques depuis 2006. En s'appuyant sur plus de 1 700 chercheurs et 50 plateformes technologiques, il propose une recherche de pointe pour répondre aux problématiques technologiques complexes induites par les transformations numérique, énergétique-écologique et industrielle du tissu productif français. Ses thématiques sont : l'industrie du futur, les réseaux et objets communicants, la ville durable, les mobilités, la santé, et la sécurité.

Ses composantes sont Télécom ParisTech, IMT Atlantique, Télécom SudParis, Télécom École de Management, Eurecom, Télécom Physique Strasbourg, Télécom Saint-Étienne, École Polytechnique (laboratoires Lix et CMAP), Strate École de Design, Femto Engineering.